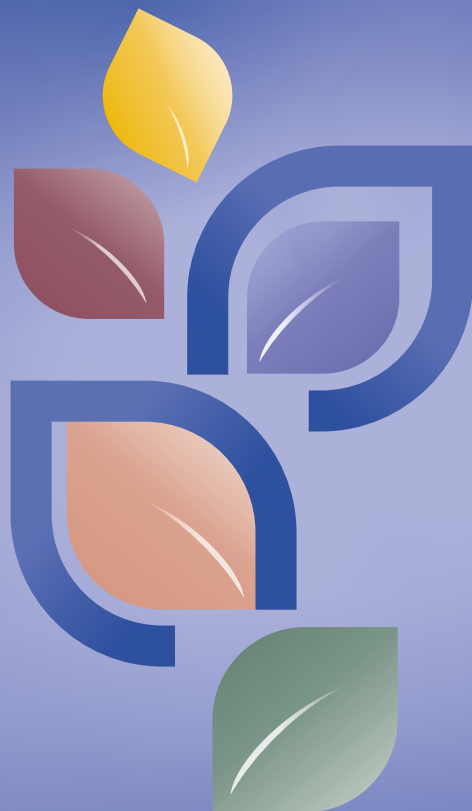


PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS
À HORIZON 2030



LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

Une œuvre en mouvement




FONDATION
LÉOPOLD BELLAN

LE MOT DU PRÉSIDENT

*C*omme tout organisme, entreprise, association, une Fondation se doit de revoir ses objectifs, ses priorités, à intervalles réguliers.

C'est un exercice très riche mais qui exige discipline, clarté d'esprit et concision. Le dernier projet stratégique de la Fondation Léopold Bellan remontait déjà à 10 ans. Nous souhaitons donc nous remettre à l'ouvrage et dessiner ainsi l'avenir de la Fondation à l'horizon 2030. Tout en soulignant à nouveau nos valeurs et nos missions essentielles, nous devons prendre conscience du monde qui évolue, se transforme et en tenir compte pour tracer les grandes lignes de notre évolution.

Depuis 20 ans, la Fondation a connu un développement important. Elle gère aujourd'hui plus de 70 établissements et procède chaque année à des investissements significatifs : qu'il s'agisse de constructions ou de rénovations au bénéfice de la qualité d'accueil des personnes que nous accompagnons, ou de la formation et des équipements de nos salariés.



Les métiers bien identifiés de la Fondation évoluent rapidement. L'EHPAD du futur, l'ESAT de demain, l'IME plus inclusif, et bien d'autres changements, exigent de notre part une adaptation en profondeur. Nous avons conscience de ces évolutions et nous sommes prêts à nous transformer. Avec toujours l'ambition renouvelée d'améliorer l'accompagnement des personnes vulnérables qui nous sont confiées.

Ceci ne peut se faire que grâce aux 2 700 salariés de la Fondation. À travers la crise sanitaire que nous venons de vivre et les moments intenses que nos établissements ont traversés, plus que jamais les besoins de recrutement, de formation, d'encadrement, de qualité de vie au travail se sont fait sentir et doivent nous guider dans nos choix futurs.

Dans un contexte de contraintes budgétaires publiques qui devraient se renforcer dans les années à venir, la Fondation sera souvent sollicitée pour des reprises d'associations. Des regroupements, des rapprochements et des modes de coopération variés seront encouragés dans le secteur médico-social par la puissance publique. Nous nous y préparons. L'expertise et la solidité financière de la Fondation sont les gages de son développement futur.

Bernard de Lattre



Léopold Bellan
(1857-1936)

LÉOPOLD BELLAN

UN PHILANTHROPE ENGAGÉ AU SERVICE DE SES CONTEMPORAINS

Notre fondateur, véritable précurseur de l'humanitaire, était un entrepreneur et un homme politique (Président du Conseil Municipal de Paris et Président du Conseil Général de la Seine) aux convictions républicaines, qui chercha toute sa vie à lutter concrètement contre les inégalités sociales, en créant des œuvres pour venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Animé par un idéal de solidarité, de laïcité et de tolérance, Léopold Bellan a regroupé l'ensemble des œuvres - dédiées à la prévention puis à l'assistance - qu'il avait créées au sein d'une association d'une taille et d'une diversité importantes : enseignement populaire, activités culturelles, éducation à l'hygiène, accueil et soins de personnes vulnérables, prévention et soins contre la tuberculose, recherche contre le cancer.

DEPUIS

1884

L'Œuvre créée par Léopold Bellan,
devenue Fondation,
n'a cessé de se transformer en préservant
ses valeurs humanistes.



Inspirée par l'héritage de Léopold Bellan, la Fondation a continuellement cherché à **s'adapter aux besoins et aux attentes des plus vulnérables, s'impliquer** là où les manques se faisaient sentir et **répondre** aux besoins actuels et à venir de la société, **grâce à une approche innovante.**

Elle a su préserver les valeurs de solidarité, de fraternité, de respect des personnes, de leur dignité, de leur singularité et accueille sans distinction d'origine, d'appartenance religieuse ou de moyens, les personnes qui se confient ou sont confiées à elle.

LA FONDATION

AUJOURD'HUI



En 2026
la Fondation compte :



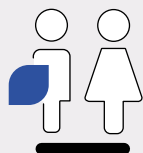
+80

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



4500

BÉNÉFICIAIRES



2700

PROFESSIONNELS



300

BÉNÉVOLES

LES ATOUTS DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN



UNE EXPERTISE RECONNUE ET UNE OFFRE DIVERSIFIÉE QUI CONSTITUENT UNE RICHESSE

Acteur reconnu du secteur sanitaire et médico-social, la **Fondation intervient dans quatre domaines principaux** :

- les enfants et jeunes en situation de handicap, les jeunes en danger social ;
- les adultes en situation de handicap ;
- les personnes âgées ;
- les patients et malades.

DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS MOTIVÉS ET COMPÉTENTS

qui s'engagent chaque jour dans ses établissements et services auprès des publics accueillis. **Ces professionnels sont attentifs à l'expression et au libre-arbitre des personnes** pour leur proposer un accompagnement global, au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. Ils mettent en pratique les valeurs de la Fondation, soutenus en cela par un **Comité éthique** qui favorise la réflexion collégiale sur des situations complexes ou posant des dilemmes de valeurs.

UNE POLITIQUE QUALITÉ EXIGEANTE

au service d'un **accompagnement bienveillant, protecteur et personnalisé** favorisant l'autonomie et l'épanouissement des personnes.

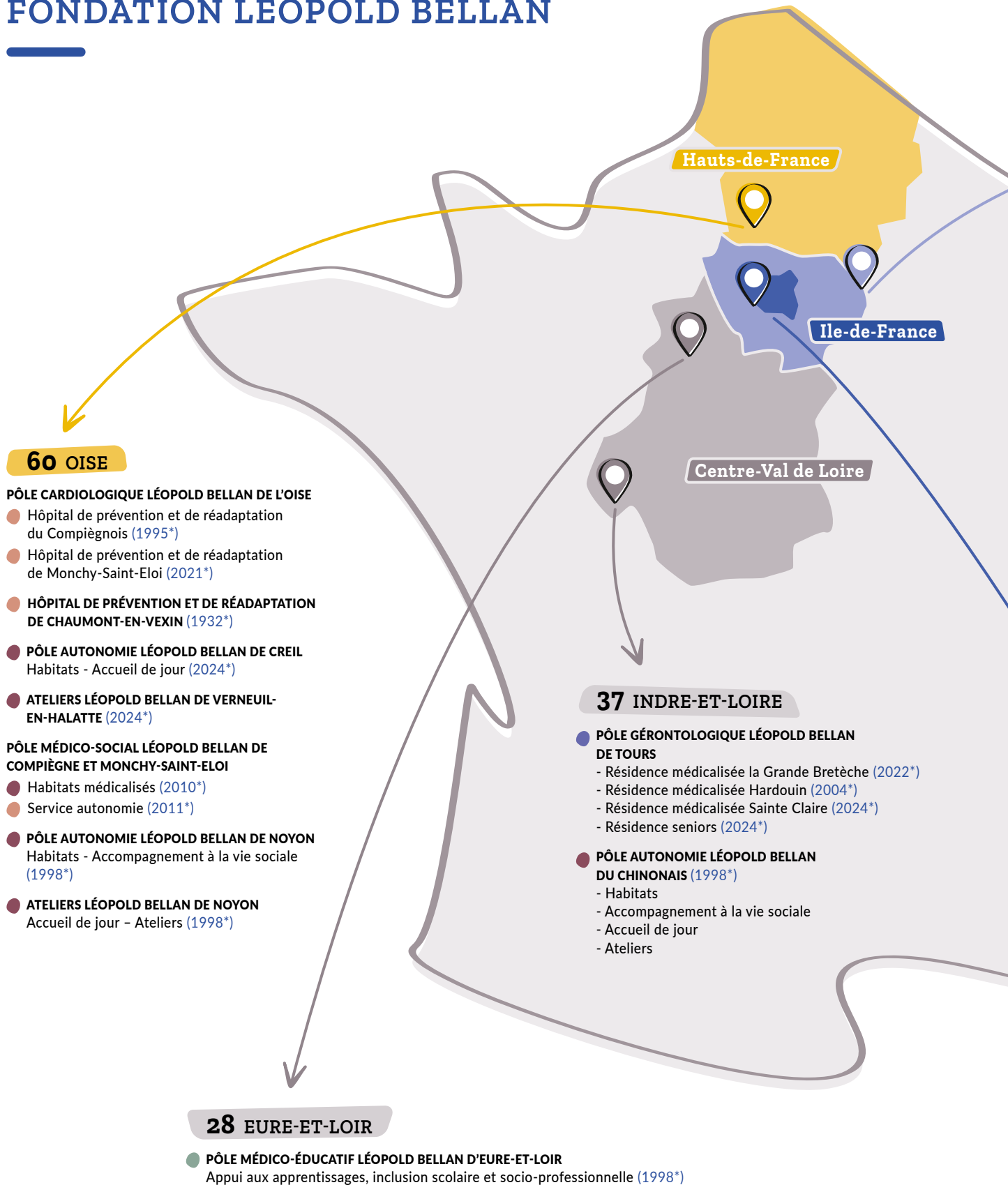
UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

qui lui permet de conduire l'évolution de l'offre de ses structures et de satisfaire ses ambitions en matière de **développement**.

UN TERRITOIRE D'IMPLANTATION CLAIREMENT IDENTIFIÉ ET SUR LEQUEL LA FONDATION SOUHAITE RESTER CONCENTRÉE

L'Île-de-France, implantation historique, et les **territoires proches** situés dans les cinq régions limitrophes.

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN



77 SEINE-ET-MARNE

- **PÔLE MÉDICO-ÉDUCATIF LÉOPOLD BELLAN DE SEINE-ET-MARNE**
Appui aux apprentissages, inclusion scolaire et socio-professionnelle (2006*)

78 YVELINES

PÔLE GÉRONTOLOGIQUE LÉOPOLD BELLAN DE MAGNANVILLE (1932*)

- Résidence médicalisée
- Service autonomie
- Ateliers
- Hôpital à domicile
- Centre de Santé

PÔLE MÉDICO-SOCIAL LÉOPOLD BELLAN DE SEPTEUIL ET MANTES-LA-JOLIE

- Résidence médicalisée de Mantes (2012*)
- Résidence médicalisée et Habitats médicalisés de Septeuil (1927*)
- Accueil de jour et répit (2021*)

PÔLE MÉDICO-SOCIAL LÉOPOLD BELLAN DE MONTESSON

- Résidence médicalisée - Accueil de jour (2018*)
- Habitats (1998*)
- Accompagnement à la vie sociale (1998*)
- Ateliers (1998*)

91 ESSONNE

- **PÔLE MÉDICO-ÉDUCATIF LÉOPOLD BELLAN DE L'ESSONNE**
Appui aux apprentissages, inclusion scolaire et socio-professionnelle (1998*)

- **PÔLE AUTONOMIE LÉOPOLD BELLAN DE L'ESSONNE**
Habitats - Accompagnement à la vie sociale (1998*)

- **PÔLE SURDITÉ LÉOPOLD BELLAN DE L'ESSONNE**
Diagnostic, accompagnement aux apprentissages, inclusion scolaire et sociale (2007*)

92 HAUTS-DE-SEINE

- **MAISON ET APPARTEMENTS LÉOPOLD BELLAN DE COURBEVOIE (1920*)**
- **RÉSIDENCE MÉDICALISÉE LÉOPOLD BELLAN DE BOIS-COLOMBES (1995*)**

93 SEINE-SAINT-DENIS

- **RÉSIDENCE MÉDICALISÉE LÉOPOLD BELLAN DE ROMAINVILLE**
Résidence médicalisée - Accueil de jour (2017*)

94 VAL-DE-MARNE

- **ATELIERS LÉOPOLD BELLAN DE BRY-SUR-MARNE (1975*)**
- **MAISON LÉOPOLD BELLAN DE BRY-SUR-MARNE (1995*)**
- **MAISON LÉOPOLD BELLAN DE FONTENAY-SOUS-BOIS (2024*)**
- **PÔLE ÉPILEPSIE LÉOPOLD BELLAN DE BRY-SUR-MARNE**
Appui aux apprentissages, inclusion scolaire et socio-professionnelle (1918*)

PÔLE ÉPILEPSIE LÉOPOLD BELLAN DE CRÉTEIL

- Hôpital Lionel Vidart (2021*)
- Ateliers Madeleine Viguié (2021*)

75 PARIS

SIÈGE (1920*)

PÔLE DOMICILE LÉOPOLD BELLAN DE PARIS

- Services autonomie Paris Est et Paris Ouest (2009*)
- Accompagnement à la vie sociale (2009*)
- **PÔLE HOSPITALIER LÉOPOLD BELLAN DE PARIS**
- Hôpital gériatrique du 14e (1920*)
- Hôpital de prévention et de réadaptation du 10e (1999*)

PÔLE SURDITÉ LÉOPOLD BELLAN

- PARIS EST (2004*)**
- Centre médico-psycho-pédagogique
- Appui aux apprentissages, inclusion scolaire et sociale

- PARIS 14e (2006*)**
Appui aux apprentissages, inclusion scolaire et socio-professionnelle

- PARIS 15e (2013*)**
Appui aux apprentissages, inclusion scolaire et sociale

- COLLÈGE ET LYCÉE MORVAN - PARIS 14e (2025*)**
Établissement pour enfants souffrant de déficience auditive ou de troubles spécifiques du langage et des apprentissages

- **ATELIERS LÉOPOLD BELLAN DE PARIS (1995*)**

**Tout au long
de son histoire,
et particulièrement
au cours des
dernières années,
la Fondation a mené
une politique
volontariste de
transformation de
ses établissements
et de diversification
de son offre.**



- **Reconstruction et transformation de son hôpital historique** en un hôpital spécialisé en gériatrie, agissant dans et hors ses murs grâce à ses équipes mobiles.
- **Renforcement de l'accompagnement à domicile**, avec de nouveaux services de soins infirmiers et un service d'hôpital à domicile.
- **Renforcement de l'offre en hébergement des personnes âgées**, en construisant de nouveaux établissements.
- **Transition inclusive**, grâce à la mobilisation et au savoir-faire de ses équipes, avec la transformation de l'offre de son Pôle Médico-Éducatif (IME) de Châteaudun en Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME).
- **Évolution des pratiques professionnelles**, avec l'individualisation renforcée des accompagnements, l'appropriation de la démarche qualité, l'évaluation régulière des actions entreprises et l'utilisation progressive des outils numériques.



- **Diversification de l'offre**, avec des unités d'accueil temporaire, un soutien scolaire et éducatif à domicile, une offre de répit, l'ouverture prochaine d'une résidence sociale avec services pour personnes âgées et la création d'un pôle dédié à l'épilepsie.
- **Accompagnement des travailleurs en situation de handicap** vers l'emploi en milieu ordinaire et diversification des modes d'hébergement et d'accompagnement.
- **Création de pôles d'établissements accueillant des publics diversifiés.**

À L'HORIZON

2030

La Fondation Léopold Bellan poursuivra son œuvre au service des plus fragiles et agira pour une société plus inclusive.

Elle s'engage, après avoir pris l'avis d'experts internes et de partenaires extérieurs, en restant centrée sur ses métiers et ses territoires, pour :



1. Un accompagnement centré sur la personne, actrice de son parcours.

2. Des orientations applicables aux champs sanitaire, social et médico-social :

Développer des réponses plus inclusives et modulables

Coopérer avec l'ensemble des partenaires du territoire

Mobiliser et valoriser ses ressources au service d'un meilleur accompagnement

3. Une mise en œuvre fondée sur l'expertise de ses professionnels.

1

UN ACCOMPAGNEMENT CENTRÉ SUR LA PERSONNE, ACTRICE DE SON PARCOURS

Quelle que soit sa situation individuelle, qu'elle rencontre des difficultés sociales, professionnelles ou de santé, la Fondation a toujours veillé à ce que la personne accueillie soit actrice de son parcours de vie.

Elle favorisera l'expression et la participation des personnes accompagnées à l'ensemble des décisions qui les concernent, en s'employant à développer leur capacité à agir grâce à l'appui de professionnels formés à l'autodétermination et à la valorisation des rôles sociaux.

Pour qu'elles soient en mesure de faire entendre leur voix, et afin de renforcer l'effectivité de leur pouvoir de décision, la Fondation créera **une instance centrale représentant les personnes accompagnées et leurs proches**, en complément des instances déjà existantes dans les établissements. La Fondation expérimentera également la participation des personnes accompagnées au recrutement des professionnels.

Parce que les défis environnementaux nécessitent l'implication de tous, la Fondation **élaborera, pour et avec les personnes accompagnées, une politique éco-responsable**, applicable dans toutes ses structures.

La Fondation a placé l'éthique au coeur de ses préoccupations. Elle poursuivra **la construction et la diffusion de sa démarche éthique** au sein de ses établissements et services et veillera à ce que celle-ci soit construite en associant bénéficiaires, proches et professionnels.

Dans le même temps, la Fondation tient à faciliter la vie sociale des personnes qui bénéficient de son accompagnement, **en leur permettant de se sentir "chez elles" partout, y compris en institution**. Pour cela, elle s'emploiera à ce que les conditions de l'épanouissement, du respect de l'intimité et la vie affective des personnes accueillies dans ses structures soient réunies.



La Fondation est convaincue que la pratique d'une activité culturelle ou artistique crée du lien entre les personnes, favorise l'autonomie, la confiance et l'estime de soi. Elle poursuivra ses actions en faveur de l'accès à la culture des personnes accueillies, notamment à travers l'organisation de son concours de peinture, d'activités théâtrales ou musicales et favorisera les échanges avec des acteurs du monde de la culture.

Consciente de l'impact du bouleversement numérique dans la vie quotidienne, la Fondation s'emploiera à faire bénéficier les personnes accompagnées et leurs proches des nouvelles technologies. **Elle intégrera systématiquement le numérique et ses usages** dans les services proposés par les établissements : domotique, communication, matériel connecté, portail usager.

Parce que l'expérience d'une difficulté - maladie, handicap,... - est essentielle à la compréhension de celle d'autrui, **la Fondation favorisera la Pair-Aidance, c'est-à-dire l'entraide** entre personnes accueillies ou qui l'ont été au cours de leur parcours, par des rencontres ou des témoignages.

Parce qu'ils sont des partenaires essentiels d'un accompagnement réussi, et qu'ils se trouvent parfois dans des situations d'épuisement ou de difficulté, **la Fondation veillera également à la situation et au bien-être des aidants**, en les assurant de son appui et en facilitant leurs échanges d'expérience.



LA FONDATION ENTEND AINSI RÉPONDRE AUX ATTENTES toujours plus fréquemment exprimées par les personnes accompagnées et leurs familles et participer à la construction d'une société plus inclusive, plus durable et plus respectueuse des droits.

2

DES ORIENTATIONS APPLICABLES AUX CHAMPS SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Parce qu'elle intervient aussi bien dans les champs de l'enfance ou du handicap que dans celui de la santé ou des personnes âgées, la Fondation entend développer des dispositifs transversaux qui tiennent compte de l'ensemble des aspects de la vie de la personne, enrichissent les moyens d'action développés et fluidifient les parcours de vie.

Pour ce faire, ses structures devront se transformer, de manière à créer de nouvelles modalités d'intervention, innovantes et ouvertes sur l'extérieur. Pour gagner en efficacité, la Fondation renforcera la coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire, en mettant à leur disposition son expertise et en bénéficiant en retour de leur savoir-faire. Elle mettra en œuvre une politique de ressources humaines ambitieuse, permettant de fidéliser le personnel.





DÉVELOPPER DES RÉPONSES PLUS INCLUSIVES ET MODULABLES

Les personnes sont de plus en plus actrices de leur accompagnement. L'individualisation des parcours, la volonté de trouver sa place dans la société, le respect du "chez soi" - même en institution - sont des attentes très fréquemment exprimées par les personnes et leur famille.

La Fondation souhaite accueillir de nouveaux publics, proposer le mode d'accueil ou d'accompagnement adapté à chacun, répondre sans rupture aux situations complexes et évolutives et devenir des lieux de rencontre ouverts. La Fondation priorisera des solutions innovantes pour améliorer les réponses actuelles dans le parcours des personnes accompagnées.

Transformer les établissements en plateformes offrant un dispositif de prestations modulables, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs, favorisant notamment le maintien à domicile, un parcours en milieu ordinaire et le soutien aux aidants.

Positionner les établissements comme animateurs de la vie sociale de leur territoire ou de leur quartier : ouverture de la restauration et des animations aux personnes extérieures, offre de services à domicile, mise à disposition de plateaux techniques. La Fondation proposera des lieux de vie plus spacieux et des lieux de rencontre et de socialisation ouverts sur l'extérieur grâce à une architecture adaptée.





Constituer, dans les domaines d'expertise de la Fondation, des centres de ressources, ce qui implique de :

- Développer des équipes mobiles spécialisées pour faciliter le dépistage ou le repérage, le soutien, la formation ou l'information, le conseil ou l'orientation au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité, de leur famille ou de partenaires.
- Déployer des centres de santé.
- Compléter son offre de télémédecine en mobilisant l'expertise de ses professionnels.
- Créer des dispositifs d'appui pour renforcer la préparation et l'accompagnement de la sortie de l'Institution, faciliter l'insertion sociale et professionnelle, éviter la rupture, le repli sur soi et l'isolement au moment d'une transition.
- Anticiper les soins ou les accompagnements que pourrait développer la Fondation, en fonction de l'évolution des besoins de la population.

Ouvrir les structures de la Fondation à une plus grande mixité des publics, en adaptant les projets d'accompagnement et en formant les équipes (projets intergénérationnels, mineurs non accompagnés, autisme, précarité sociale).



Faciliter le logement des personnes vulnérables en développant de nouvelles formes d'habitat, non médicalisé et social, collectif, individuel ou alternatif.



Permettre aux personnes ayant quitté l'Institution de revenir vers la Fondation à tout moment de leur parcours de vie.



COOPÉRER AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE



Dès l'origine, Léopold Bellan a pensé son Œuvre non pas comme concurrente mais comme complémentaire de l'action publique et des autres acteurs de la bienfaisance. La coopération est au cœur de l'action associative. Assurer la fluidité des parcours de vie, offrir un accompagnement global et toujours mieux adapté aux personnes passent par un travail collectif et partenarial permettant la constitution de passerelles entre différentes offres.

Définir des projets de territoire, chaque fois que possible, pour renforcer l'ancrage et le positionnement des établissements et services de la Fondation.

Favoriser la coopération des établissements de la Fondation avec d'autres acteurs du territoire pour l'accompagnement de profils spécifiques auxquels la Fondation n'est pas en mesure d'apporter une réponse complète ou de construire des réponses pertinentes assurant la fluidité du parcours des personnes.

Porter ou participer à des **dispositifs de coordination sur le territoire**.

Structurer ou développer des pôles cohérents au sein de la Fondation pour une plus grande polyvalence, favorisant le découisonnement et la complémentarité.



Identifier des synergies à développer avec d'autres organismes gestionnaires lorsque des établissements sont isolés dans un territoire ou en difficulté économique.

Construire des partenariats avec des universités, écoles, entreprises ou start-up permettant de développer des projets innovants.



Transmettre les savoirs acquis par la Fondation par des communications thématiques sur des expertises de la Fondation : maladie d'Alzheimer, handicap et vieillissement, surdit ,  pilepsie...

Nouer des partenariats avec des associations de taille nationale, notamment dans le champ de la pr carit , de l'exclusion ou du logement, pour  laborer des r ponses conjointes.



 tre un acteur du mouvement de regroupement des associations, en recherchant des rapprochements qui viendraient compl ter l'offre de la Fondation et en communiquant r guli rement sur les objectifs de d veloppement de la Fondation.



MOBILISER ET VALORISER SES RESSOURCES

AU SERVICE D'UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT

Pour mener à bien ses projets et répondre aux enjeux du secteur, la Fondation place l'Humain au cœur de son action, grâce à **une politique de ressources humaines ambitieuse**. Elle valorise les compétences, le savoir-faire et les innovations de ses professionnels, dote ses équipes d'outils performants. Elle mobilise ses bénévoles et ses donateurs et rend plus visibles les différents acteurs de la Fondation. Elle contribue à la formation des professionnels de demain.

Fidéliser les professionnels des structures de la Fondation en déployant une politique attrayante de **développement des compétences, de mobilité, de rémunération et d'accès au logement**.

Faciliter le recrutement des professionnels par l'apprentissage grâce au renforcement des partenariats avec des écoles et instituts de formation de professionnels soignants ou éducatifs.

Offrir une qualité de vie au travail et un encadrement favorisant le bien-être des salariés et des personnes accompagnées dans l'ensemble des structures de la Fondation et permettant de limiter l'absentéisme.

Créer du lien entre professionnels d'établissements différents par des formations communes, des rencontres thématiques ou des voyages apprenants.

Intégrer les nouveaux métiers chargés de développer le numérique, la coordination de parcours, l'employabilité des personnes accueillies, la vie sociale ou l'accès aux soins.

Renforcer le réseau de bénévoles, en valorisant leur action et en déployant une politique de fidélisation.

Valoriser les innovations de ses professionnels et les diffuser le plus largement possible.

Renforcer ses investissements dans le numérique, améliorer ses équipements et renforcer ses compétences pour doter professionnels et bénéficiaires d'outils performants.

Faciliter le recueil de dons et le mécénat en renforçant la notoriété de la Fondation et en orientant prioritairement les financements obtenus vers les projets innovants.

Participer aux réflexions nationales visant à la mise en place d'une convention collective unique pour ses professionnels.

Mesurer la qualité de ses accompagnements en déployant des indicateurs qualité complémentaires

Moderniser la communication pour l'adapter aux nouveaux usages, la rendre accessible à tous et accroître la visibilité de la Fondation.



CES ORIENTATIONS SE DÉPLOIERONT DANS L'ENSEMBLE DES STRUCTURES DE LA FONDATION, AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, dans leur diversité. La Fondation s'appuiera sur son expertise dans chacun de ses secteurs d'activité, afin d'apporter à ses bénéficiaires des réponses plus personnalisées, adaptées à leurs problématiques.



3

UNE MISE EN ŒUVRE FONDÉE SUR L'EXPERTISE DE SES PROFESSIONNELS

Grâce à la diversité de ses pratiques et à sa constante adaptation, la Fondation Léopold Bellan a acquis, au fil des ans, une précieuse expertise dans chacun de ses champs d'action.

Son expertise lui permet de répondre à la singularité de la personne accompagnée et d'en faire la décisionnaire de son parcours de vie ; la Fondation entend lui procurer une éducation, un savoir-être, un savoir-faire et un accompagnement personnalisé.

La Fondation souhaite par ailleurs conforter et valoriser sa position d'expert, aussi bien dans des domaines tels que la gériatrie ou le handicap que dans ceux plus spécialisés de la surdité, l'épilepsie ou la maladie d'Alzheimer.





ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

LES ENFANTS ET LES JEUNES

DANS UNE PERSPECTIVE D'INCLUSION

Grâce à leur connaissance des fragilités induites par le handicap ou la précarité sociale, les professionnels mènent un travail éducatif pour conduire chaque enfant ou jeune à acquérir des compétences et des repères pour une vie d'adulte la plus autonome possible : apprentissage des règles du vivre-ensemble, autonomie dans la vie quotidienne, acquisition d'un mode de communication, acquisition d'un rôle social en tant que citoyen, pour tous, et via l'accès à un travail, pour ceux qui le pourront. Une offre diversifiée allant jusqu'à l'accès à un logement le plus autonome possible leur sera proposée.

En s'appuyant sur l'expérience de son Pôle médico-éducatif de Château-dun, la Fondation transformera ses établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap en dispositifs ou plateformes à visée résolument inclusive, offrant des modalités d'accompagnement adaptées au parcours de chaque enfant dans et hors les murs : aide à la scolarisation dans les écoles de secteur, accueil de jour avec enseignement adapté, parcours de professionnalisation, suivi éducatif, social et thérapeutique en établissement, à domicile ou à l'école, internat éducatif pour favoriser l'autonomie du jeune et soutenir les familles, appui à l'accueil dans les centres de loisirs et les associations sportives ou culturelles. Elle proposera également des possibilités d'accompagnement pendant les week-end et les vacances scolaires. Ces plateformes ou dispositifs auront vocation à devenir également des centres de ressources sur leur territoire d'implantation. Ils auront une mission de dépistage et de diagnostic pour identifier et prévenir, le plus précocement possible, les conséquences d'une vulnérabilité.

Sensible aux difficultés que rencontrent les familles, la Fondation renforcera ses dispositifs de soutien à la parentalité et d'accompagnement. Elle soutiendra également les temps d'échange entre pairs.



Conformément à ses valeurs d'accueil inconditionnel, la Fondation adaptera ses projets d'accompagnement et formera ses équipes à la prise en charge de nouveaux publics plus complexes et parfois sans solution (jeunes atteints de troubles du spectre autistique, mineurs non accompagnés ou en difficulté dans leur parcours institutionnel, accueil d'enfants en situation de handicap).

Convaincue des compétences des enfants et des jeunes et de l'importance de les valoriser, la Fondation déploiera systématiquement des dispositifs permettant de reconnaître leurs acquis et leurs savoir-faire et de certifier leurs compétences, notamment professionnelles, afin de faciliter leur insertion dans le monde protégé ou ordinaire du travail.

Consciente que la transition de l'enfance, de l'adolescence à l'âge adulte, est potentiellement génératrice de rupture de parcours, que le jeune soit en situation de handicap ou en sortie d'un dispositif de protection de l'enfance, la Fondation créera des structures d'appui pour les jeunes de 18 à 25 ans pour travailler avec eux sur leur insertion sociale et professionnelle dans le monde adulte. La Fondation développera, avec ses partenaires, une offre diversifiée de logements qui leur seront destinés.



L'EXPERTISE ACTUELLE DE LA FONDATION

Apprentissage et éducation, surdit ,  pilepsie, d ficiency intellectuelle, formation professionnelle, accompagnement des parents.



FAVORISER LA VIE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

en soutenant particulièrement l'accompagnement vers l'emploi, la diversification des modes d'hébergement et en veillant à une transition réussie à la fin de leur période d'activité professionnelle.

De plus en plus d'adultes porteurs de handicap expriment le souhait de vivre chez eux et de travailler en milieu ordinaire. Dans la continuité des actions éducatives et des apprentissages proposés par les établissements à destination des enfants et des jeunes, il convient de renforcer les coopérations avec le monde de l'entreprise pour sensibiliser, convaincre et soutenir l'inclusion des adultes que la Fondation accompagne. Les lieux d'accueil et d'hébergement doivent également être adaptés aux attentes de confort, d'intimité et d'autonomie.

Comme elle l'a réalisé à Beaumont-en-Véron et à Noyon, la Fondation poursuivra la rénovation de ses structures d'hébergement pour adultes en situation de handicap, pour qu'elles apportent à la fois le confort attendu par leurs résidents et une offre variée adaptée au degré d'autonomie et aux souhaits de la personne (habitat collectif, individuel ou alternatif).

La Fondation sera particulièrement vigilante à la situation des personnes souhaitant rester dans ses Habitats après la fin de leur activité professionnelle, en développant des solutions permettant un accompagnement dans la journée. Pour ceux dont le choix serait de déménager, peut-être pour vivre dans un habitat plus autonome, la Fondation sera attentive à ce que cette transition se fasse sans rupture, éventuellement en développant son offre diversifiée de logements.

Comme elle le fera pour les enfants et les jeunes, la Fondation adaptera ses projets d'accompagnement et formera ses équipes à l'accueil de publics plus complexes, et parfois sans solution (adultes souffrant d'autisme ou d'épilepsie sévère, personnes ayant un parcours de vie en précarité sociale et cumulant un handicap).

Comme l'a déjà engagé son établissement de Chinon, la Fondation transformera ses Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) en plateformes d'emploi accompagné. Elle cherchera à renforcer ses compétences en insertion professionnelle et veillera à proposer des activités variées, correspondant aux attentes et aux compétences de chacune des personnes accompagnées. Elle privilégiera le développement d'activités hors les murs, si possible en détachement auprès des entreprises. Elle appuiera ses établissements dans la dynamisation de leur politique commerciale, notamment en mobilisant son réseau de partenaires.



Elle poursuivra la valorisation de ses travailleurs, systématisera son effort de reconnaissance des acquis de l'expérience et mettra en œuvre des dispositifs de certification professionnelle, afin de permettre aux personnes accueillies qui le souhaitent de poursuivre leurs apprentissages et de valoriser leurs compétences dans le milieu ordinaire. Elle renforcera la formation des professionnels et informera les entreprises en leur apportant tout moyen ou connaissance utile concernant le handicap.



L'EXPERTISE ACTUELLE DE LA FONDATION

Emploi et autonomie des personnes en situation de handicap, épilepsie, handicap et vieillissement.



**SOIGNER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES,
DANS LE RESPECT DE LEURS DROITS ET
DE LEUR SOUHAIT DE RESTER À DOMICILE OU
D'ÊTRE "CHEZ ELLES",**

même en institution, avec des services sur mesure et une attention particulière à l'accompagnement de la fin de vie.

La crise sanitaire a durement touché les personnes âgées. C'est à la fois la population où la surmortalité due à la pandémie a malheureusement été la plus forte, mais aussi celle dont les droits fondamentaux en institution sont apparus les plus fragiles, dans un contexte général où la sécurité a primé sur la liberté. Cette crise a probablement renforcé le souhait des personnes âgées de rester à domicile le plus longtemps possible. Dans le même temps, après une démographie relativement stable, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans va augmenter fortement à partir de 2030.

La Fondation, acteur majeur de la gériatrie, répondra au double défi de l'accompagnement à domicile des personnes âgées et du besoin futur en places d'hébergement fortement médicalisé pour les personnes en perte d'autonomie.

À l'instar de la palette de services actuellement proposée par son Pôle gérontologique de Magnanville, qui entame par ailleurs un projet de transformation majeur pour les années futures, la Fondation souhaite transformer ses Établissements pour personnes âgées dépendantes en plateformes expertes du Grand Âge, offrant des services diversifiés à leurs résidents mais aussi aux personnes souhaitant rester le plus longtemps possible à domicile. La Fondation imaginera des prestations innovantes de prise en charge précoce de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement à domicile.



Elle revisitera le fonctionnement et l'architecture de ses établissements pour réaffirmer son attachement à la notion de lieu de vie, de chez soi et favoriser la convivialité et les rencontres.

Tous les EHPAD de la Fondation se positionneront en animateurs de la vie sociale auprès des personnes âgées de leur territoire ou de leur quartier : rencontres avec des écoles et des clubs sportifs, ouverture de la restauration ou d'animations aux personnes venues de l'extérieur, offre de services d'aide et de soins à domicile, de suivi médical, d'ateliers diététiques, de rééducation. Ces prestations seront, dans la mesure du possible, complétées par des échanges avec les aidants et des offres de répit pour les soutenir : accueil de jour, hébergement temporaire, accueil de nuit ou en urgence.

La Fondation créera ou reprendra de nouvelles structures, elle diffusera son savoir-faire et développera une offre fortement médicalisée pour les personnes âgées les plus dépendantes et une offre d'hébergement ou d'habitat pour les personnes âgées autonomes (résidences autonomie, habitats alternatifs).

La Fondation sera également particulièrement attentive à l'accompagnement de la fin de vie, en améliorant et en harmonisant les pratiques actuelles de ses établissements, par le biais de partenariats existants donnant pleine satisfaction ou par le développement d'équipes spécialisées dans les soins palliatifs.



L'EXPERTISE ACTUELLE DE LA FONDATION

Maladies d'Alzheimer ou apparentées, maintien à domicile, accompagnement de fin de vie.



**INNOVER ET METTRE SON EXPERTISE
MÉDICALE AU SERVICE DES PERSONNES MALADES,
DES PATIENTS**

dans ses établissements de santé, mais aussi au profit des autres établissements et services de la Fondation et du territoire.

Le patient de demain sera pleinement acteur de son parcours. Sur le plan thérapeutique, il sera mieux informé et plus éduqué, il aura ainsi la capacité de prendre en charge ses pathologies de façon plus autonome, avec l'aide de ses proches ou de sa famille. La crise liée à la Covid-19 a renforcé l'importance du virage ambulatoire en santé et de la télémédecine.

À l'image de son hôpital parisien, tête de pont de la filière gériatrique de son territoire, la Fondation souhaite que ses établissements de santé soient, grâce à leur expertise médicale, aux avant-postes de la constitution de centres de ressources. Ces derniers développeront des équipes mobiles et des projets innovants, proposeront leur aide dans l'orientation des patients, développeront consultations externes spécialisées, téléconsultations et actions de prévention en hôpital de jour ou à domicile.

La Fondation développera une offre croisant ses différentes spécialités pour les pathologies les plus complexes : neuro-psycho-gériatrie, cardio-gériatrie, épilepsie ou surdité avec handicaps associés, notamment psychiques.

Afin de soutenir le rôle d'acteur des patients dans leur parcours, en particulier ceux qui sont atteints de maladies chroniques, les pratiques professionnelles continueront d'évoluer vers un renforcement de l'éducation thérapeutique, de l'interconnexion avec les services ambulatoires ou médico-sociaux et vers une meilleure préparation à la sortie.

Les associations de patients et de proches seront régulièrement associées aux réflexions sur toutes les dimensions de la vie du patient (thérapeutique, psychologique, prévention de la douleur, qualité de vie et relations sociales).





Dans un contexte de pénurie, il conviendra de soutenir l'expertise médicale en formant des infirmiers en pratiques avancées ou à la coordination de parcours, en développant les technologies permettant le suivi à distance et en renforçant la technicité des établissements, notamment pour les patients complexes cumulant plusieurs pathologies. La Fondation proposera des réponses aux problèmes de santé publique accentués par la pandémie : kinésithérapie respiratoire, troubles psychiatriques,...

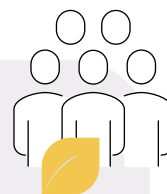
L'offre hôtelière sera améliorée en termes de confort et de nombre de chambres. Des hébergements pour les patients et leur famille à proximité des structures sanitaires seront envisagés pour faciliter les soins en ambulatoire, l'apprentissage et le renforcement des compétences en matière d'éducation thérapeutique.

L'hôpital de demain sera plus ouvert sur son territoire et développera des actions de sensibilisation ou de prévention auprès du grand public.



L'EXPERTISE ACTUELLE DE LA FONDATION

Gériatrie, cardiologie, psychiatrie, médecine physique et réadaptation, surdité, épilepsie, soins palliatifs.



PARTENAIRES CONSULTÉS

- **François BERNARD**
Directeur Général, GAPAS
- **Thomas BOUQUET**
Délégué national filière PH, Croix Rouge Française
- **Luc BROUSSY**
Directeur Général, EHPA PRESSE
- **Clémentine CABRIERE**
Directrice Générale, Association Française des Aidants
- **Victoire CAPPE de BAILLON**
Directrice parcours patients, Hôpital Saint-Joseph
- **Benoit CHARENTON**
Directeur archives départementales de la Drôme
- **Marie-Sophie DESAULLE**
Présidente, FEHAP
- **Christophe DOUESNEAU**
Directeur Général, Vivre et Devenir
- **Patrick DOUTRELIGNE**
Président, UNIOPSS
- **Johan GIRARD**
Délégué national filière PA, Croix Rouge Française
- **Florent GUEGUEN**
Directeur Général FAS

- **Philippe GUTTON**
Président, Old Up
- **Éric GUYADER**
Directeur Général, CH BEAUVAIS
- **Florian GUYOT**
Directeur Général, AURORE
- **Céline LEGRAIN**
Directrice Générale, CRESCENDO
- **Dr Nathalie LOUNDON**
Médecin ORL, Hôpital Necker Enfants Malades
- **Antoine PERRIN**
Directeur Général, FEHAP
- **Fabienne QUIRIAU**
Directrice Générale, CNAPE
- **Françoise SARIBAN**
Administratrice, Association Française des Aidants
- **Nicolas TRUELLE**
Directeur Général, Fondation des Apprentis d'Auteuil
- **Christelle VERREMAN**
Directrice Développement, Association Française des Aidants
- **Jérôme VOITURIER**
Directeur Général, UNIOPSS

PROFESSIONNELS DE LA FONDATION AUDITIONNÉS

- **Rami ABI KHALIL**
Directeur, ESAT et SAJ de Noyon
- **Natacha DE BELS**
Directrice, Centre d'habitat de l'Essonne
- **Pierre-Alain BRUNEL**
Directeur, F.A.M de Monchy
- **Jean-Philippe COLLOMBET**
Directeur, Foyer de l'enfance de Courbevoie
- **Catherine COTTE**
Directrice, service CODALI à Paris 15e
- **Nicole GENESTE**
Directrice, Centre de phonétique appliquée à Paris 11e

- **Richard GUERIN**
Directeur, ESAT de Chinon
- **Frédérique INCOLANO**
Directrice, DAME de Chateaudun
- **Dr Michel SALOM**
Médecin Gériatre, conseiller médical
- **Manuel TEIXEIRA**
Directeur, IMPRO de Vayres-sur-Essonne, conseiller éthique
- **Myriam TOULLEC**
Directrice, Pôle médico-social de Montesson

COMITE DE PILOTAGE

- **Bernard DE LATTRE** Président
- **Philippe GEYRES** Trésorier
- **Florence TERRAY** Secrétaire Générale
- **Matthieu LAÏNÉ** Directeur Général
- **Auréli DROUET**
Directrice Générale Adjointe en charge du secteur enfants et jeunes
- **Stéphanie PERRET DU CRAY**
Directrice Générale Adjointe en charge du secteur handicap-adultes
- **Sophie VILLEDIEU**
Directrice Générale Adjointe en charge des secteurs sanitaire et personnes âgées
- **Agathe FAURE**
Directrice du Développement (chef de projet)

INSTANCES CONSULTÉES

- Représentants des personnes accompagnées
- Collège des Directeurs
- Comité Social et Économique central

CRÉDITS PHOTO

Hamid Azmoun, Éric Morency, DR, Adobestock.com

CONCEPTION - RÉALISATION

Gwénaële Cosquéric

Conception 2021 - Mise à jour Février 2026



FONDATION LÉOPOLD BELLAN
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

64, rue du Rocher 75008 Paris - 01 53 42 11 50
fondation@fondationbellan.org



www.bellan.fr